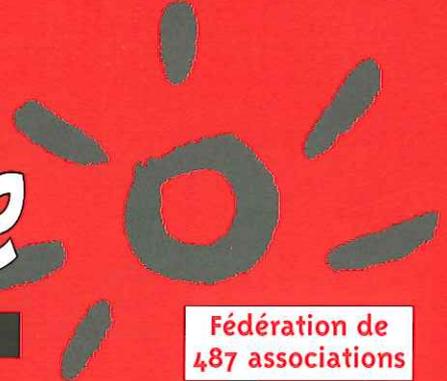


RÉSEAU

Sortir du nucléaire

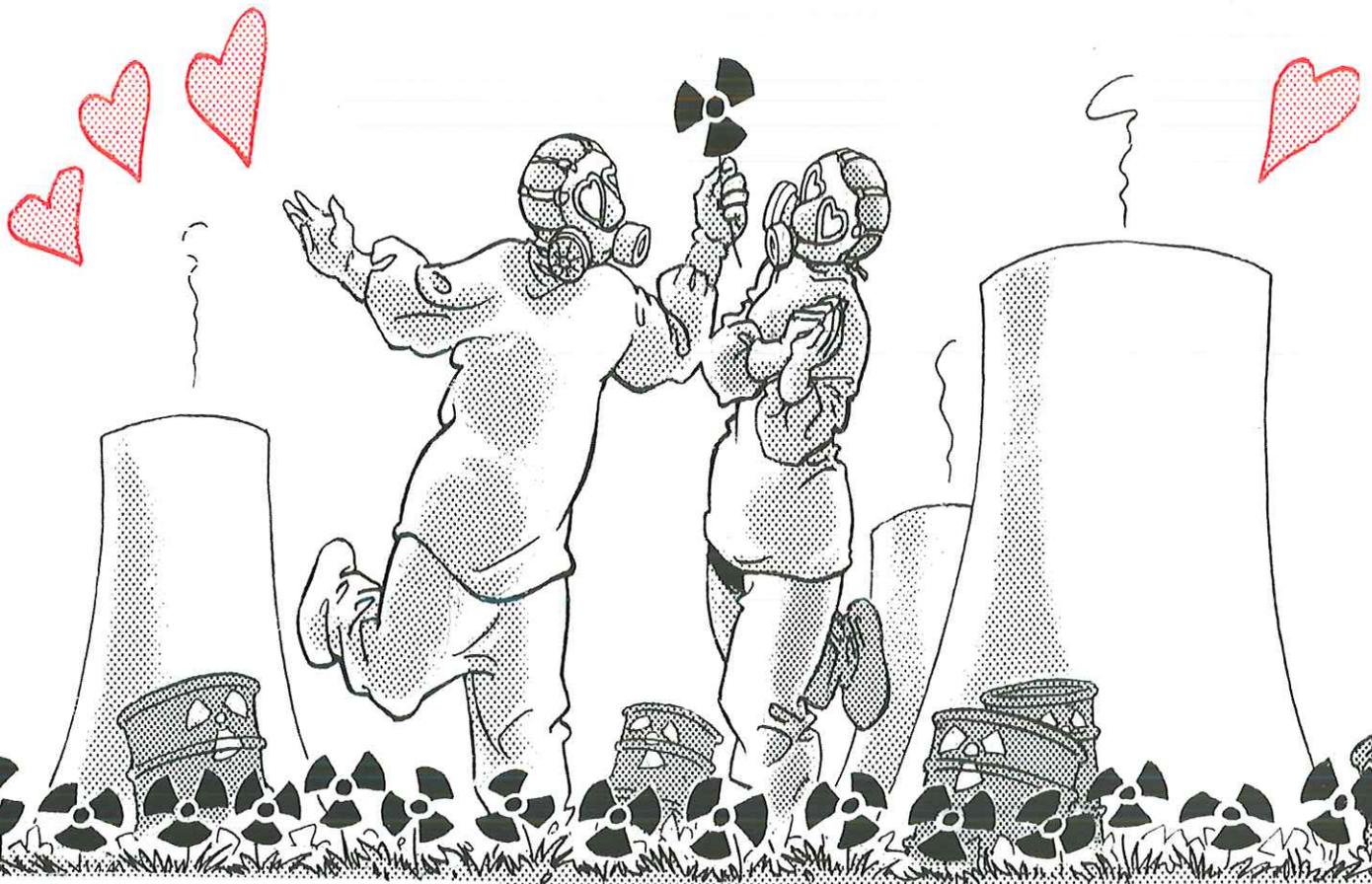


LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de
487 associations

9, rue Dumenge F-69004 LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

JOYEUX PRINTEMPS!!!



Dessin de Lidwin

SOMMAIRE

2002... Décision de sortie du nucléaire.....	2
Pas de radioactivité dans nos casseroles.....	3
Les sites granitiques refusent l'enfouissement des déchets nucléaires.....	5
La Hague : vous êtes concernés.....	6
Bure : un chantier précurseur.....	7
Gard : enfouissement, entreposage : même combat !.....	9
Allemagne : bloquer les transports nucléaires.....	10
À lire : <i>La supplication</i>	12
Assemblée générale du Réseau.....	13
Blayais : on n'est pas passé loin de la catastrophe !.....	17
Manifestation : Non à "Tchernoblaye" !.....	20

NOUVEAU
Informaphone
(24 h/24 - 7j/7) :
04 72 00 85 85

n° 9 • avril 2000

2002... DÉCISION DE SORTIE DU NUCLÉAIRE

Fin janvier 2000, la révélation par le Réseau d'une information confidentielle concernant le choix des sites granitiques pressentis pour étudier l'enfouissement des déchets radioactifs a eu des répercussions médiatiques très importantes. Dans les quinze départements concernés, la mobilisation a été le plus souvent massive, immédiate et extrêmement déterminée.

Avec la nouvelle campagne "Pas de radioactivité dans nos casseroles", le scandale du "recyclage" de déchets radioactifs dans les biens de consommation a suscité un intérêt très important auprès d'une large population et à travers de nombreux journaux. Le succès renforcé de cette campagne dépend de chacun d'entre nous.

Dès le printemps 1999, le Réseau a su se mobiliser autour de la construction d'un prototype de réacteur nucléaire franco-allemand EPR : grâce à vous, l'objectif des 100 000 signatures, qui seront remises fin avril à Matignon, a été largement atteint et même largement dépassé (132 135 signatures au 30 mars 2000). Cette campagne a permis à

l'opinion publique de prendre la mesure du risque de relance d'un nouveau programme nucléaire français.

Alors que certains responsables politiques déclaraient que la décision de relance devait être prise avant la fin de l'année 1999, la mobilisation a abouti, grâce aux efforts conjugués de nos partenaires politiques, syndicaux et associatifs, au report de cette décision pour 2003-2004.

Il est indispensable de continuer à rassembler toutes les bonnes volontés pour poursuivre dans la voie d'un puissant réseau associatif, citoyen et solidaire, face à un lobby nucléaire doté de moyens énormes.

L'accident évité de justesse à la centrale nucléaire du Blayais, fin 1999, nous rappelle que le risque d'accident majeur en France est bien réel et nécessite une mobilisation autour d'une sortie du nucléaire la plus rapide

possible. Dans cette perspective, l'assemblée générale d'Avignon de janvier 2000 a fixé un calendrier. Lors de l'anniversaire de Tchernobyl, une première semaine d'initiatives est organisée à travers toute la France du 24 au 30 avril pour populariser le thème "Sortir du nucléaire". Merci à vous tous de soutenir les associations qui ont accepté d'organiser une initiative locale (voir le dépliant ci-joint).

De l'automne 2000 à mars 2001, en perspective des élections municipales, un "livre blanc" sur les réalisations

concrètes et positives en matière de maîtrise de l'énergie et d'énergies alternatives sera élaboré. Ce sera également l'occasion d'une campagne en direction des responsables politiques locaux afin de leur faire connaître ces exemples, de leur demander leur bilan et leurs projets en la matière. Il s'agira à la fois de leur faire valoir l'intérêt des gisements énormes d'économies (tant sur le plan énergétique que financier) pour les collectivités locales, et de les interpeller sur l'importance de leurs choix dans les

conséquences de la poursuite du nucléaire.

Et puis, de l'automne 2001 au printemps 2002, à l'occasion de la campagne présidentielle, nous devons rassembler très largement, sur des bases solides, pour obtenir une décision politique sans ambiguïté de sortie du nucléaire. La citation « *Sortir du nucléaire, c'est quand vous voulez* » reprise de notre dernière brochure est tout à fait fondée : la volonté de chacun doit se concrétiser par des actes qui, grâce à nos efforts conjugués, permettront d'atteindre notre but.

Pierre KÜNG

**« / I nous faut
mieux écouter nos
concitoyens et les
rallier à nos options
industrielles, ou
en changer. »**

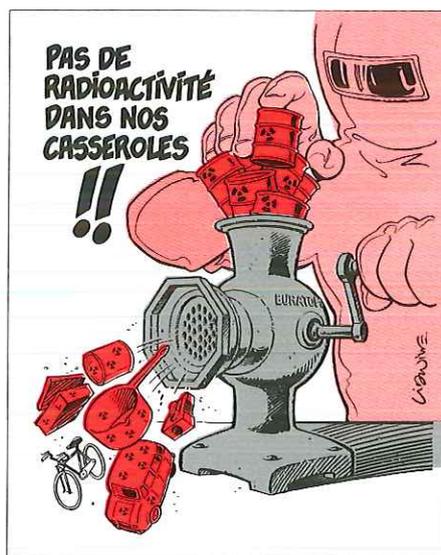
François Roussely,
président d'EDF, dans une lettre interne
en date du 28 décembre 1999



PAS DE RADIOACTIVITÉ DANS NOS CASSEROLES

La transposition de la directive Euratom constitue un enjeu considérable pour l'avenir de notre santé et de notre environnement. Notre mobilisation doit permettre de faire comprendre au premier ministre, aux ministres de la santé et de l'environnement que leur responsabilité est engagée par les dispositions qui seront prises par la France.

Lundi 21 février, le Réseau "Sortir du nucléaire" et le laboratoire scientifique de la Crii-Rad ont lancé, lors d'une conférence de presse à Lyon, la campagne nationale "Pas de radioactivité dans nos casseroles". L'affluence des journalistes et l'intérêt qu'ils ont manifesté montrent que le thème de cette campagne concerne directement la population, déjà échaudée par les scandales du sang contaminé, de l'amiante ou encore de la vache folle. Aujourd'hui, l'opinion publique est de plus en plus soucieuse de qualité de vie (alimentation, habitat sain...). Elle n'acceptera pas que, pour servir une logique économique, l'industrie nucléaire choisisse d'augmenter la radioactivité dans son environnement quotidien avec tous les risques sanitaires que cela entraîne. De nombreux journaux, télévision, radios ont déjà donné un écho à cette campagne (*Le quotidien du médecin, Aujourd'hui, France Soir, France-info, France-culture, Europe 1, M6...*). Pour permettre à un maximum de citoyens de s'informer et d'informer rapidement son entourage, nous avons procédé à un premier tirage des documents de campagne à



120 000 exemplaires. Devant le succès rencontré, nous avons dû procéder très vite à un second tirage à 50 000 exemplaires. En tout, ce sont déjà des centaines de milliers de citoyens qui ont été informés. Ayant eu connaissance de notre campagne, d'importantes associations allemandes ont décidé d'élaborer une campagne sur le même thème en l'adaptant à la situation dans leur pays.

Le gouvernement dévoile ses intentions

Début février, Michèle Rivasi, députée de la Drôme, organisait des auditions parlementaires avant la publication de son rapport sur les déchets nucléaires. C'est à cette occasion que les intentions du gouvernement sur la transposition de la directive Euratom ont commencé à filtrer. Monsieur Dab, directeur de cabinet à la Direction générale de la santé (DGS) a présenté les premiers éléments de réflexion. Notons tout d'abord que ce haut responsable du ministère de la santé a aussi sur sa

carte de visite le titre de chercheur à EDF. La réflexion sur l'avenir de la santé publique est donc une fois de plus aux mains de la même caste, liée à l'industrie nucléaire. Le directeur de la DGS a donc livré ses réflexions sur l'addition intentionnelle de substances radioactives dans les produits de consommation et les matériaux de construction. Il s'est déclaré favorable à l'interdiction de l'addition intentionnelle de substances radioactives dans la fabrication des denrées alimentaires, des jouets, des parures et des produits cosmétiques : on a échappé au poulet à la dioxine radioactif ! Mais cela ne constitue en rien une avancée du gouvernement français car cette position reprend, ni plus ni moins, les dispositions minimum que la directive Euratom impose à tous les États européens. C'est donc bien aux citoyens de chaque pays de l'Union européenne de se mobiliser pour que la transposition des textes dans le droit national offre le maximum de garanties pour la santé publique et l'environnement.

Montée en pression de la mobilisation

La mobilisation de la Crii-Rad a déjà commencé à porter ses fruits. En effet, suite au scandale de l'incorporation de déchets faiblement radioactifs dans la laine de verre Isover, la Crii-Rad a lancé en 1999 une pétition contre l'ajout de matières radioactives dans les biens de consommation. 26 000 signatures ont été remises début février au ministère de la santé. Cette première mobilisation a permis d'obtenir quelques avancées dans la réflexion gouvernementale. Ainsi, le

directeur de la DGS a déclaré qu'il discutait actuellement de l'extension de la liste d'interdiction d'addition de substances radioactives aux matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et des eaux de consommation.

L'information des consommateurs est un autre cheval de bataille essentiel. Le dossier de la laine de verre Isover contenant des matières radioactives a montré que l'industriel refusait tout étiquetage, il est en effet convaincu que cela détournerait — à juste titre — le consommateur des produits concernés. Le directeur de la DGS déclare sur ce sujet qu'il serait proposé de publier au *Journal officiel* la liste des produits pour lesquels une autorisation d'ajouter des substances radioactives aurait été accordée.

Maintenir l'interdiction actuelle

Aujourd'hui, il est encore possible d'aller en justice selon l'article 3 du décret 66-450 qui interdit l'ajout délibéré de substances radioactives aux produits à usage domestique. C'est la seule législation possible pour garantir réellement la santé publique et la protection de l'environnement. Il nous faut refuser la mise en place d'un régime d'autorisation. Quelle valeur a l'interdiction de rajouter de la radioactivité dans les matériaux destinés à être en contact avec les denrées alimentaires si l'administration autorise l'ajout de radioactivité dans le carrelage de la table de travail ? Comment

POUR PARTICIPER

Les documents de campagne "Pas de radioactivité dans nos casseroles" (dépliants + cartes) sont disponibles par courrier auprès du Réseau (jusqu'à 10 exemplaires : 4 F l'unité, port compris ; jusqu'à 50 exemplaires : 2 F l'unité, port compris ; plus de 50 exemplaires : 1 F l'unité, port compris). Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

assurer la traçabilité et empêcher, lors d'un deuxième recyclage, que de l'inox contaminé ne se retrouve, avec sa radioactivité, dans nos casseroles ? Comment le consommateur pourra-t-il identifier les produits contaminés si l'information se limite au *Journal officiel* ? L'autorisation de l'ajout de radioactivité dans les biens de consommation aboutirait inévitablement à la contamination généralisée de notre environnement quotidien.

Refuser les seuils de libération

Sur la question du recyclage des déchets issus du démantèlement des installations nucléaires, les propositions de la Direction générale de la santé vont dans le sens de la définition de seuils de libération. Ceux-ci permettraient aux exploitants d'éliminer ou de recycler sans contrôle leurs déchets dès lors que leur radioactivité est inférieure à ces seuils. De son côté, Monsieur Lacoste, directeur de la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) est favorable à la mise en place de seuils de libération pour les Installations classées pour l'environnement (ICPE) mais s'oppose aux seuils de libération dans le cas des centrales nucléaires (INB : Installations nucléaires de base). Pour ces dernières, il propose de ne remettre dans le domaine public que les parties non contaminées. Mais ce n'est pas si simple dans la pratique... Comment va-t-on définir quel côté du mur de la centrale est contaminé ? Quels moyens de mesure de la radioactivité va-t-on utiliser ? Avec quelle précision ? Et qui contrôle ? Qui va assurer le suivi de ces matériaux et garantir que les gravats ne se retrouveront pas dans la cour d'une école maternelle ? Autant de questions auxquelles Monsieur Lacoste n'apporte aucune réponse.

La responsabilité des ministres est en jeu

Pour l'instant, l'acteur principal de la transposition de la directive Euratom est le ministère de la santé. Le ministère de l'environnement s'est peu impli-

qué dans ce dossier. Il est pourtant responsable des ICPE et partage avec le ministère de l'industrie la tutelle de la DSIN. La Crii-Rad a démontré récemment que la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) vendait de l'uranium appauvri à des entreprises qui s'en servent pour la fabrication de certains émaux. Invité à une réunion au ministère de la santé pour débattre de ce problème, le ministère de l'environnement n'a envoyé aucun représentant... Suite aux interventions de la Crii-Rad, la Cogéma a annoncé dernièrement sa décision de ne plus vendre d'uranium appauvri aux fabricants d'émaux et aux cristalleries. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a reçu fin mars une réponse par courrier de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet : « *Je partage vos préoccupations ; il m'apparaît en effet que la règle générale doit être l'exemption d'éléments radioactifs tant dans les produits que dans les procédés. Toutes les éventuelles dérogations ne sauraient être qu'exceptionnelles sur la base d'un dossier argumenté et public, présentant à la fois les avantages attendus et les moyens de suivi et de récupération après usage. C'est cette position que j'entends défendre, avec fermeté, lors des discussions sur la transposition de la directive.* »

Du côté de Matignon, aucune position n'a pour l'instant été exprimée sur la transposition de la directive Euratom. Le premier ministre, Lionel Jospin, par les arbitrages qu'il va rendre, a une responsabilité considérable dans les dispositions qui seront adoptées par la France.

Il nous appartient, en participant et en faisant participer notre entourage à la campagne de cartes postales, d'obliger les trois ministères interpellés à se positionner clairement. La semaine nationale d'action du 24 au 30 avril 2000 sera un moment privilégié pour manifester notre refus des dispositions dangereuses de la directive Euratom.

Hervé PRAT

LES SITES GRANITIQUES REFUSENT L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Suite au décret du 3 août 1999 sur la mise en place d'une mission dite de concertation, l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) n'a pas tardé à établir la liste des quinze sites granitiques préalable au choix d'un ou plusieurs sites. Dès octobre, les ministères étaient en possession de cette liste. Quatre mois se sont donc écoulés avant que le Réseau "Sortir du nucléaire", forçant le verrou de la transparence gouvernementale, ne la diffuse fin janvier 2000 à l'ensemble des médias.

L'effet d'un électrochoc

L'annonce des sites par le Réseau a fait l'effet d'un électrochoc dans les quinze départements concernés (Finistère, Côtes-d'Armor, Orne, Mayenne, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Creuse, Puy-de-Dôme, Corrèze, Cantal, Aveyron, Dordogne, Vendée, Deux-Sèvres). De nombreux journaux, télévision, et radios ont repris cette information à la une. Le lobby nucléaire paie là des années d'opacité et de propagande mensongère. De plus, les buts de la mission granite ne font guère illusion : se présentant comme neutre, non experte, elle se comporte en véritable VRP des projets de "labos", promesses financières à la clé pour le "site élu" !

C'EST LE MOMENT D'AGIR !

- 1) Interpellez la mission granite par courrier, téléphone, fax ou mail. La mission granite est composée de trois membres, Jean Mingasson (ancien préfet, responsable de la mission), Pierre Boisson (ingénieur des mines), Philippe Huet (ingénieur des Eaux et forêts). Chargé de communication : Pierre Lefevre. Adresse : Mission granite, 75, boulevard Haussmann 75008 Paris
Tél : 01 42 68 50 53 - fax : 01 42 68 50 25 * Mail : mission.granite@wanadoo.fr
- 2) Interpellez votre député pour connaître sa position sur cette question (Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris Cedex 07 * sp).
Tél. 01 40 63 99 99 * Internet : www.assemblee-nationale.fr

Depuis l'annonce, les habitants des départements concernés, les associations et les élus se sont très vite organisés pour s'informer rapidement du projet de "laboratoire" d'enfouissement et pour animer des réunions publiques. Les premiers collectifs des années 90 sont "sur le pont" pour apporter leur expérience. La solidarité fonctionne entre les différents sites présélectionnés. Et, contrairement à ce que déclarait Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, le 17 mars sur *France 3 Bretagne*, les gens comprennent rapidement ce qui se cache derrière les pseudo-labos, à savoir l'enfouissement de fait irréversible. Il n'est pas rare de voir des assistances de plusieurs centaines de personnes dans les réunions, preuve de l'intérêt et de l'émotion soulevés par ces projets.

La fronde gagne du terrain

De la même façon, plusieurs manifestations réunissant de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes se sont déjà déroulées : La Tronquière (Lot, 1 200 manifestants), Guéret (Creuse, 1 000 manifestants), Laval (Mayenne, 5 000 manifestants), Alençon (Orne, 900

manifestants), Plouaret et Dinan (Côte-d'Armor, 1 500 manifestants), Brennilis (Finistère, 5 000 manifestants), Poitiers (Vienne, 500 manifestants)... La fronde gagne du terrain là surtout où les élus laissent, bon gré, malgré, fonctionner la démocratie directe.

Quant à ceux qui, comme dans le département de la Vienne, René Monory (président du Conseil général, ancien président du Sénat) en tête, court-circuitent le débat citoyen en s'affichant pour le "labo", ils prennent une lourde responsabilité et s'exposent à devenir la cible de l'opposition sans cesse grandissante de l'opinion à ces projets inacceptables.

La mission granite, qui doit rendre son rapport au gouvernement au mois de juin, a commencé son démarchage à ses risques et périls dans plusieurs départements ; Corrèze, Orne Creuse... Partout, jusqu'à présent, elle doit faire face au refus poli des élus (hormis dans la Vienne), à la non coopération des associations et des populations. Par exemple, à Laval en Mayenne, la mission était attendue par 5 000 manifestants qui refusaient tout dialogue. Elle a été escortée dans son minibus

par une centaine de tracteurs jusqu'aux limites du département et n'a été libérée qu'à 5 heures du matin !

Les raisons de ce refus :

- la pseudo-impartialité de la mission alors qu'elle est au travail pour promouvoir la loi du 30 décembre 1991 essentiellement axée sur l'enfouissement ;
- son mandat très court. Elle doit rendre son rapport fin juin au gouvernement, ce qui révèle une volonté de passer en force ;
- son refus de communiquer suffisamment à l'avance son calendrier, sa méthode ;
- la pseudo-consultation des populations ou la fameuse "permanence citoyenne" quand elle a lieu : à peine 3 heures d'ouverture au public !
- la mise à disposition du dossier de l'Andra (à consulter dans les préfectures) : par exemple, six jours seulement à Saint-Brieuc !

Le gouvernement doit revoir sa copie

À ce jour, huit conseils généraux et trois conseils régionaux se sont prononcés contre les projets de "labos" ; des milliers de personnes s'y déclarent hostiles sur une base commune : ni ici, ni ailleurs, autrement.

La loi du 30 décembre 1991, votée par les formations politiques dont beaucoup d'élus refusent aujourd'hui les conséquences est inapplicable. Le décret 99-687 du 3 août 1999 signé par Dominique Strauss-Kahn, Dominique Voynet, Christian Pierret est battu en brèche sur le terrain.

Le gouvernement doit en tirer la leçon et revoir sa copie :

- arrêter les travaux de construction à Bure (Meuse) ;
- dissoudre la mission granite ;
- mettre à plat la politique de gestion des déchets nucléaires ;
- ouvrir un réel débat de société pour une autre politique énergétique incluant la sortie du nucléaire (et donc arrêter d'accumuler des déchets nucléaires dont on ne sait que faire).

Les opposants, citoyens, associations, élus ont bien l'intention de maintenir la pression jusqu'à l'abandon des projets de "labo" et d'enfouissement.

Transformer les résistances locales en un vaste mouvement collectif national, tel est le sens que le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs entendent donner à leur action.

André ROBINARD

CONTACT

COEDRA 35
5, rue des Camélias
35133 Parigne
Tél/fax : 02 99 97 24 47

LA HAGUE

Vous êtes concernés par les enquêtes publiques

Du 2 février au 3 avril 2000, avec prolongation jusqu'au 17 avril 2000, se sont tenus deux groupes d'enquêtes publiques conjointes à La Hague :

— trois enquêtes pour la Cogéma-retraitement sur UP2 800, UP3, et STE : il s'agit de demandes d'extension des capacités de pré-stockage en piscines (+ 3 600 tonnes !) et de retraitement (+ 100 tonnes) et non comme on aurait pu le croire pour la réduction des rejets radioactifs et chimiques, même s'il en est question dans l'étude d'impact ;

— deux enquêtes pour l'Andra (centre de stockage Manche de déchets radioactifs dits de faible et moyenne activité) : demandes d'autorisation de rejets et mise sous surveillance du site.

Le président de ces commissions d'enquête n'était autre que Pierre Boiron, ancien de Framatome, commissaire lors de l'enquête publique de Bure, membre de la société française pour l'énergie nucléaire, et qui a été "assistant de l'Andra" il y a moins de cinq ans, ce qui est contraire à la loi Bouchardeau sur la démocratisation des enquêtes publiques. Nous avons demandé l'annulation de la nomination de Pierre Boiron, sans succès.

Sur le fond de la question, nous rappelons notre volonté d'arrêter le retraitement-extraction du plutonium, inutile, coûteux, dangereux. L'immobilisation de plusieurs dizaines de tonnes de plutonium actuellement stocké est techniquement possible ; il s'agit de le mélanger avec des déchets, puis de vitrifier ce mélange ou de l'inclure en céramique pour le rendre le plus inutilisable possible à des fins militaires ou terroristes. C'est aussi de l'emploi pour au moins vingt ans... Une étude a été faite à ce propos par l'Öko-institute en Allemagne traduite par le groupe Vert au Parlement européen (disponible contre 7 timbres à 3 F auprès du Crilan : adresse ci-dessous).

Pour la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires), comme pour l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), nous avons demandé des enquêteurs indépendants, c'est le prix de la démocratie et des rejets zéro, c'est le prix de la santé !

Pour la Cogéma :

- 1) l'arrêt d'UP2 400, la plus vieille et la plus dangereuse des installations.
- 2) La non extension des capacités de retraitement au moment où le marché du plutonium se rétrécit.
- 3) La non extension des capacités de stockage des piscines sans que l'on en connaisse les raisons.
- 4) Le retour des déchets étrangers stockés illégalement.
- 5) L'étude des alternatives au retraitement et des possibilités d'immobilisation du plutonium.

Pour l'Andra :

- 1) Aller rechercher ce qui a été mal conditionné dans la partie nord du Centre de stockage Manche.
- 2) Consolider les bords nord et est comme l'avait demandé la commission Turpin en 1996 : une partie de la couverture s'affaisse déjà sous le poids du plomb et des glissements sont à craindre.
- 3) Remédier à toute pollution avant la fermeture du site.

Didier ANGER, Crilan

CONTACT : Crilan (Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire),
10, route d'Étang Val 50340 Les Pieux

UN CHANTIER PRÉCURSEUR DE LA POLITIQUE D'ENFOUISSEMENT

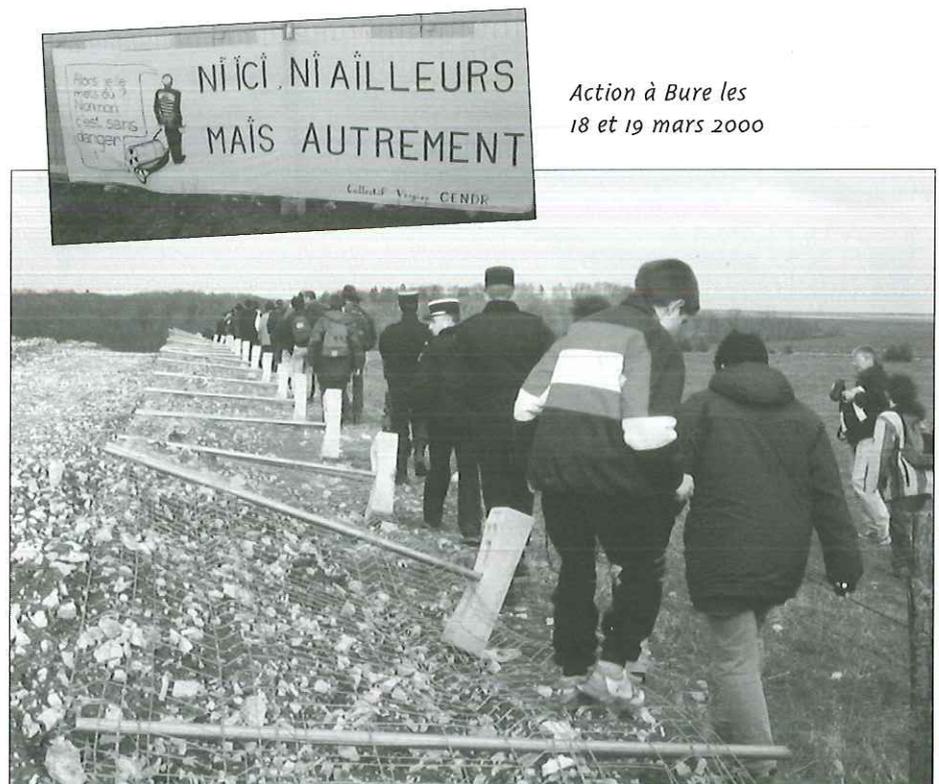
Quelques points qui commencent à nous donner raison...

La voie de l'enfouissement en couches géologiques profondes apparaît comme la voie privilégiée de la loi sur la gestion des déchets radioactifs (loi Bataille de 1991) qui sur 15 articles lui en consacre déjà 13. Afin de faire accepter cette solution, la pire de toutes, et donc de la rendre présentable, cette voie a dû prendre divers habillages argumentaires, le tout rassemblé au sein de l'appellation "laboratoire de recherches".

Le désappointement des élus

Depuis la signature du décret d'autorisation de construction d'un "laboratoire" à Bure en août 1999, sept mois ont passé, riches d'enseignements. En nous faisant revenir au cœur du projet, certains arguments s'effacent, commençant peu à peu à donner raison aux opposants de première heure.

Les élus locaux, convaincus par ailleurs par des apports financiers considérables, et qui ont signé pour « de la recherche et seulement de la recherche scientifique », ou encore « par solidarité nationale » mais « pas question d'amener des déchets nucléaires chez nous » ne peuvent plus aujourd'hui se réfugier derrière de telles allégations. L'enquête publique le précise, le "laboratoire" sera composé d'une niche d'expérimentation mais aussi de deux galeries de reconnaissance — dont la longueur reste imprécise — bien destinées à la qualification d'un site de stockage souterrain... Ainsi se dévoile la véritable finalité de ces "laboratoires" in situ.



Action à Bure les 18 et 19 mars 2000

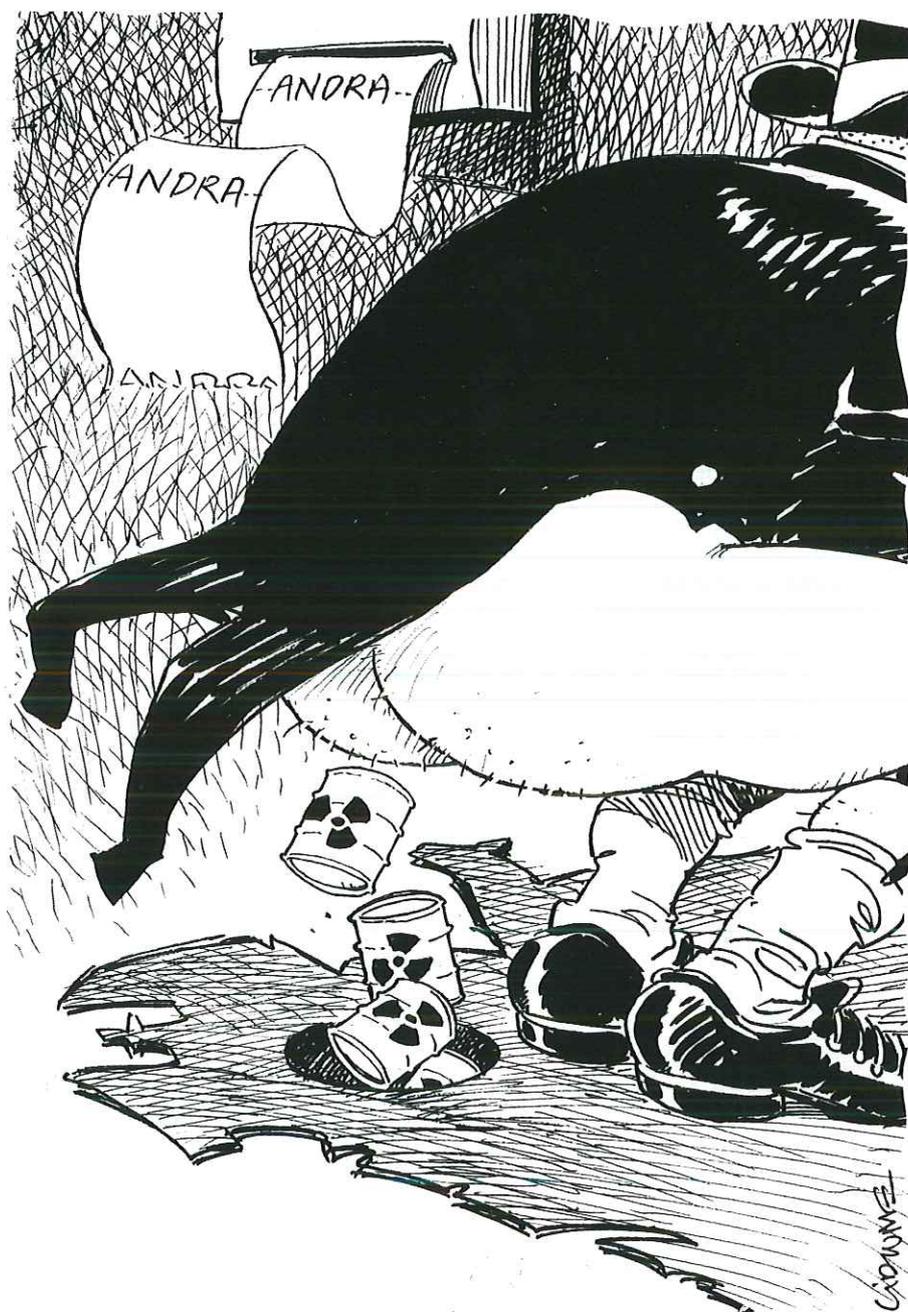
Photo : Michel Bernard

La promesse d'impact en terme d'activité socio-économique perd aussi de son poids. Un désenchantement certain pointe. Sur les 100 millions de francs alloués aux travaux de surface, seuls 20 % sur une première tranche d'attribution de 36 millions est allé aux entreprises meusiennes et haut-marnaises, provoquant la colère des entrepreneurs locaux, de la Chambre de commerce et d'industrie, du Conseil général. Début février, un conseiller général, J.-F. Renard s'exprimait ainsi : « Dès que l'Andra a annoncé la couleur, j'ai soutenu le projet... Ce labo devait générer des centaines d'emplois... Au moment où l'Andra parle de transparence totale et ne respecte pas ses engagements quant aux possibilités des entreprises locales de se positionner sur le marché, je suis inquiet... » Il y a fort à parier qu'une bonne par-

tie des emplois générés ensuite pour la maintenance du site ira à une main-d'œuvre qualifiée dont nos départements ne sont pas réservoirs... Et l'on n'évoque jamais les emplois qui seront détruits par l'atteinte à l'image du secteur.

L'artifice de la réversibilité

La condition de réversibilité (c'est-à-dire de pouvoir récupérer les déchets nucléaires en cas de nécessité) compte parmi les plus beaux artifices employés lorsqu'en août 1999, les cinq ministres, Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn, Claude Allègre, Christian Pierret et Dominique Voynet, engageaient leur responsabilité avec le décret d'autorisation de construction d'un « laboratoire de recherche



sur l'enfouissement en couches argileuses » à Bure. Si pour certains ce décret était dans la droite lignée de leur soutien à une politique énergétique française à prédominance nucléaire, d'autres faisaient une sérieuse entorse à leurs convictions affichées auparavant.

Citons Claude Allègre, qui lorsqu'il était membre du BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières) déclarait que « l'enfouissement est la pire des solutions pour les déchets nucléaires ».

Quant à Dominique Voynet — qui en 1995 dans l'opposition, et à la tête d'un parti marquant son refus de la solution enfouissement, était venue

manifestar sa solidarité aux manifestants —, elle a opéré là une volte-face déconcertante. Quelles qu'en soient les raisons, apposer sa griffe au bas de ce décret reste un acte très impliquant car le label du ministère de l'environnement ainsi obtenu devient alors nouveau facteur d'acceptabilité au regard des populations. Il concourt indirectement à l'aval du cycle nucléaire.

La condition de "réversibilité" ou précaution destinée à minimiser sa participation à la signature du décret est une réserve qui ne résiste pas car elle a une faille, elle n'a pas de repères dans le temps. Citons le décret : « Les investigations et expérimentations en

laboratoire souterrain ont pour objet de réunir les données nécessaires à la conception, l'optimisation, au respect de la réversibilité et à la sûreté d'un éventuel stockage de déchets radioactifs : la constructibilité des ouvrages et les conditions de la réversibilité d'un stockage... » Ceci ne constitue en aucun cas une contrainte pour l'Andra qui pourra l'avancer à cinquante, cent ans ?... Mais au-delà ? On sait pertinemment que la réversibilité ne pourra être que provisoire comme l'explique par ailleurs la Commission nationale d'évaluation dans un de ses derniers rapports.

L'argument réversibilité qui devait couvrir Dominique Voynet s'effondre lorsque Christian Pierret, le jour de l'installation du Clis (Comité local d'information et de suivi) en Préfecture de Bar-le-Duc, déclare : « La réversibilité totale est incompatible avec la sûreté... Les enquêtes publiques ont démontré cependant que la réversibilité était un élément décisif de la confiance des populations... vis-à-vis d'un éventuel stockage... La réversibilité est donc un moyen d'établir pendant plusieurs dizaines d'années, cinquante, je ne sais pas, plusieurs dizaines d'années, la crédibilité des solutions techniques retenues pour un stockage et d'emporter la confiance du public... »

L'érosion du crédit confiance

L'actuelle volonté de "transparence en matière de nucléaire" affichée par le gouvernement pluriel, a pris des tournures regrettables lors du week-end d'occupation du site de Bure les 18 et 19 mars derniers. L'Andra, qui depuis 1994 a toujours refusé tout débat contradictoire avec les opposants, s'est proposée, mais sans succès, de mettre à disposition des organisateurs une délégation de techniciens et chargés de communication afin de dialoguer et d'informer autour d'un projet catégoriquement rejeté par les manifestants. L'impressionnant déploiement parallèle de forces de polices qui a encadré l'ensemble des deux jours,

n'a pu qu'ajouter au côté absurde de la situation.

De l'accumulation de tous ces faits résulte une érosion pernicieuse, mais certaine, du crédit confiance accordé par les populations à ses représentants politiques locaux et nationaux, minant les institutions démocratiques. La leçon que nous en tirons est claire, une véritable résistance citoyenne et indépendante doit se mettre en place, basée sur les populations locales mais aussi sur tous les réseaux qui s'activent sur les autres sites. Le chantier pour le premier "laboratoire" est bel et bien lancé. Le second "laboratoire" dans un sous-sol granitique (*voir article précédent*) doit aussi être contré partout en France. La décision d'enfouir si elle a été bien préparée et si elle est bien ancrée chez nos gouvernants, n'est pas encore elle, entérinée. Une conclusion s'impose, l'épineuse gestion des déchets nucléaires doit devenir un problème d'envergure nationale et ne peut s'abstraire, à l'aube des prochaines échéances électorales, d'un réel débat sur la politique énergétique française.

Corinne FRANCOIS,

*pour les collectifs Haute-Marne,
Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges*

DATES À RETENIR

- **Réunion de la coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets nucléaires : les 29-30 avril à Neuvy-Boin (Deux-Sèvres)**
- **Début d'occupation du site à Bure : juillet 2000 (suite au week-end 18-19 mars)**

CONTACT

Coordination des collectifs contre l'enfouissement des déchets nucléaires
33, rue du Port 55000 Bar-le-Duc
tel/fax : 03 29 45 45 55
ou tel/fax : 03 29 77 13 85

GARD

Enfouissement — entreposage Même combat !

Les déchets nucléaires doivent être stockés sur ou à proximité des sites de production

L'article 4 de la « loi relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs » du 30 décembre 1991, appelée aussi loi Bataille (député du Nord) prévoit, dans son article 4, trois axes :

- 1) la recherche de solutions permettant la séparation et la transmutation des éléments radioactifs à vie longue présents dans ces déchets ;
- 2) l'étude des possibilités de stockage réversible ou irréversible dans les formations géologiques profondes, notamment grâce à la réalisation de laboratoires souterrains ;
- 3) l'étude de procédés de conditionnement et d'entreposage de longue durée en surface de ces déchets.

Le comité interministériel du 9 décembre 1998 a pris les décisions suivantes :

- construction d'un laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure dans la Meuse ;
- recherche d'un autre site en France dans le granite pour construire un laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs (après l'abandon de ce même projet dans le Gard et dans la Vienne) ;
- réalisation d'une étude de faisabilité pour entreposer les déchets radioactifs dans le Gard par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) de Cadarache.

Concept d'un entreposage national

Le CEA envisage de creuser dans des falaises des galeries, des tunnels afin d'entreposer pendant cinquante, cent, trois cent ans, voir plus, des déchets radioactifs de toute la France. Ces déchets seront au bout d'un certain temps réutilisés par l'industrie nucléaire ou envoyés dans un centre d'enfouissement en grande profondeur (s'ils ne sont pas abandonnés sur place !).

Le Collectif rhodanien déchets nucléaires s'oppose à ce projet de centre d'entreposage national des déchets radioactifs (les mêmes déchets nucléaires que ceux prévus pour l'enfouissement en profondeur) comme il s'oppose à toute nouvelle installation nucléaire.

Ce projet étant complémentaire pour les nucléocrates de celui de l'enfouissement, lutter contre ce projet, c'est participer à la lutte contre l'enfouissement.

Ayant en notre possession une carte du CEA de Cadarache mentionnant sept sites potentiels concernant cette installation dans le Gard (information clandestine), nous avons demandé à des géologues indépendants de réaliser une étude géologique. Elle sera terminée prochainement (avant que les géologues du CEA commencent la leur sur le terrain) et nous la rendrons publique. Mais, elle nous coûte 15 000 francs, les géologues ne se font pas payer pour cette étude, mais il s'agit de frais de dossiers, de transports et d'hébergement.

Accepter ce type d'installation, c'est accepter un nouveau site nucléaire

Nous lançons un appel pour nous aider financièrement.

La première partie du document géologique est disponible sur internet à l'adresse : <http://www.sortirdunucleaire.org/gard/gardl.html>

Renseignements : Hervé Grimal — tél./fax : 04 66 83 15 53 — e-mail : Herve.Grimal@wanadoo.fr. Merci d'adresser vos dons à l'ordre du Collectif rhodanien, 12, impasse Bel Air, 30100 Alès

Hervé Grimal, Collectif rhodanien déchets nucléaires

BLOQUER LES TRANSPORTS NUCLÉAIRES POUR BLOQUER L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

Pourquoi le mouvement antinucléaire allemand bloque-t-il les transports nucléaires, essentiellement en provenance des centres de retraitement de La Hague en France et Sellafield en Angleterre ? Pour atteindre l'objectif de sortie du nucléaire, on a fait et refait beaucoup d'actions en Allemagne, mais les blocages sont les événements primordiaux et de masse depuis 1995, date à laquelle l'industrie nucléaire a commencé à stocker les déchets dans les centres d'entreposage de Gorleben puis de Ahaus.

Une mobilisation policière énorme pour un coût financier colossal

En 1995, 2 000 personnes ont participé au blocage, ce qui a mobilisé 15 000 policiers pour un coût estimé pour l'État de 185 millions de francs. En 1996, 6 000 personnes, 25 000 policiers, 300 millions de francs. En 1997, 15 000 personnes en travers des voies, 30 000 policiers, 570 millions de francs. En 1998, le transport était avancé de quelques jours. Tous ceux qui voulaient bloquer les transports n'ont pas pu être sur place à temps, mais quand même : 10 000 personnes mobilisées face à 33 000 policiers. Chaque transport a vu croître nettement la taille des manifestations précédant les blocages.

Le danger des transports

Le scandale du printemps 1998, découvert par un journaliste français, a montré une contamination jusqu'à 3 000 fois supérieure aux seuils légaux autour des conteneurs servant au transport des déchets radioactifs appelés Castor (châteaux de déchets radioactifs). Ces dépassements de seuils existaient bien depuis des années et les responsables étaient au courant. C'est pourquoi, le 8 mai 1998, la ministre allemande de l'environnement a décidé un moratoire sur les transports nucléaires. On attend une reprise des transports cette année puisque l'industrie nucléaire assure avoir "amélioré" les transports et les contrôles pour diminuer la contamination radioactive des châteaux mais les derniers tests montrent que le montage n'est toujours pas étanche, des taches de bore ayant été trouvées au niveau du joint.

La sécurité des conteneurs est officiellement prouvée pour une chute de 9 mètres (= 50 km/h de vitesse d'impact) et 30 minutes de feu à 800 °C... mais les trains roulent sur des ponts de plus de 9 mètres de haut à une vitesse pouvant atteindre les 100 km/h ! En cas d'accident, on risque la contamination radioactive de toute une région. L'ARD (première chaîne télévisée allemande) a montré le 4 janvier 2000 que les matériaux utilisés pour les châteaux étaient inadaptés. Les échecs des tests de résistance dus à la mauvaise qualité des matériaux ont eu des consé-

quences aux États-Unis : le nouveau château de type V est désormais transporté d'une hauteur maximum de 38 centimètres à une vitesse réduite (au pas) et seulement à l'intérieur de la centrale. De plus, on a découvert que les 305 châteaux du centre de stockage de Ahaus sont déjà rouillés ! Le gouvernement a annoncé qu'il fallait les contrôler.

Les risques sont sûrement un bon argument pour sensibiliser et alerter la population qui vit près des voies empruntées par les transports. Cependant, si ces transports sont scandaleux, ils sont seulement secondaires, comparés aux dangers des centrales nucléaires et des usines de retraitement.

Les transports sont le talon d'Achille de l'industrie nucléaire

Contre le nucléaire : petites manifs, stands, conférences, occupation des sites, concerts attirent moins la presse et exercent moins de pression sur les hommes politiques. Mais les blocages des transports ont une grande influence sur le public et sur la presse et produisent une pression politique et financière énorme ! Le ministre de l'intérieur responsable de la région de Gorleben et la police ont peur de ne pas pouvoir garantir la sécurité des transports à cause de la résistance annoncée, un syndicat policier a même annoncé qu'il allait tenter une

action en justice contre l'accompagnement des transports nucléaires, parce que la protection contre la radioactivité des policiers n'est pas garantie. À cause de l'exposition universelle en Allemagne en 2000, ils n'y a plus assez de policiers, trop d'heures supplémentaires et des coûts trop élevés.

La constipation : une chance unique !

Cinq centrales nucléaires allemandes sur dix-neuf n'auront bientôt plus assez de place pour stocker leurs déchets radioactifs sur site lors de leur prochain déchargement partiel du cœur. Un entreposage dans des châteaux prêts à partir est certes envisageable, mais la quantité de substances radioactives par centrale nucléaire est limitée par la loi. S'il n'y a pas de transport, les cinq centrales vont devoir s'arrêter ou au moins diminuer leur production. Cette congestion ou constipation actuelle est une chance unique ! Les transports sont un point névralgique de l'industrie nucléaire, les bloquer, c'est bloquer le programme nucléaire ! Alors, on essaie de tout bloquer, même les châteaux vides et les transports d'uranium. Les forces policières ne peuvent pas protéger plus d'un transport par an, contre lequel il y aurait une forte mobilisation alors que plusieurs transports sont nécessaires.

Pourquoi a-t-on moins bloqué les transports des déchets radioactifs qui partaient pour être retraités à la Hague ?

Il s'agit avant tout d'une question d'information et de temps. Le jour où un transport arrive à Gorleben ou à Ahaus est connu quelques semaines à l'avance et le lieu de blocage est sûr (les personnes voulant bloquer les transports doivent se libérer deux jours). S'il y a un transport vers la Hague, il est beaucoup plus difficile de savoir de quelle centrale il partira et quel chemin sera choisi (il faut réserver une semaine ou deux pour être prêt à bloquer). On a moins bloqué les transports vers la Hague et c'était une erreur, mais maintenant ça va être le premier transport après le



blocage de mai 1998 et on a des chances de le savoir assez en avance pour se préparer.

Pourquoi bloquer les transports de déchets radioactifs qui reviennent vers l'Allemagne ?

Il est clair qu'un jour, les déchets de l'industrie nucléaire allemande devront revenir en Allemagne. Avec La Hague, la Cogéma a gagné beaucoup d'argent en produisant du plutonium. Elle a produit plus de déchets, a contaminé toute une région (Cotentin) et l'océan sur une échelle mondiale (jusqu'au Canada)... et tout ceci payé par l'industrie nucléaire allemande, japonaise, etc. Pour l'instant le retour des déchets de La Hague ou Sellafield permet la poursuite du fonctionnement des centrales nucléaires et des usines de retraitement. Les antinucléaires allemands ont donc planifié de bloquer, dans les deux sens, c'est-à-dire autant les transports en direction des usines de retraitement, que ceux qui se dirigent vers les lieux d'entreposage. Ces étapes de retraitement et d'entreposage se situent toutes deux à la fin de la spirale nucléaire. C'est pourquoi, il serait même préférable de bloquer par exemple les transports d'hexafluorure d'uranium, matière première servant à la fabrication du combustible pour les centrales nucléaires.

Le retraitement à la Hague n'est ni acceptable, ni sûr, les transports ne sont ni acceptables, ni sûrs ; pas plus que Gorleben ou Bure ! Tant qu'on

n'aura pas de décision de sortie définitive du nucléaire, on n'acceptera ni transports, ni stockage, nulle part ! Les industriels du nucléaire travaillent ensemble à un niveau international, c'est aussi à nous de coopérer pour les déranger le plus possible !

Pour une coopération franco-allemande

La situation du mouvement antinucléaire en Allemagne et en France reste assez différente, mais notre but est le même et partout où c'est possible il faut travailler ensemble et se soutenir, comme ce fut le cas par exemple pour les manifestations du 27 avril 1999 à Perl-Apach (action de la plus longue banderole antinucléaire du monde à la frontière franco-allemande) ou contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure dans la Meuse. Concernant les transports, je suggère de développer un réseau d'observation des transports (nécessaire pour faire un blocage) mais aussi de bloquer ensemble les transports nucléaires ou de manifester contre. La radioactivité ne connaît pas de frontières, notre lutte ne doit pas en connaître non plus !

Markus PFLÜGER

CONTACT

Markus Pflüger (Koordinationskreis
gegen Castor/Atomkraft Saar)
Reuterstr. 17, D-66117 Saarbrücken
Tél./Fax : 0049-681-585945
e-mail : mapfoo02@stud.uni-sb.de

LA SUPPLICATION

Pour ceux qui ne connaissent pas encore, un livre indispensable, qui a connu un grand succès de librairie : *La supplication, Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*, de Svetlana Alexievitch (éd. Jean-Claude Lattès, 1998).

Des témoignages sans fard, ni artifice

Svetlana Alexievitch ne s'intéresse pas au déroulement, aux causes directes et à l'impact écologique de la catastrophe de Tchernobyl, mais aux hommes, aux femmes et aux enfants qui l'ont vécue ou qui en subissent encore et toujours les conséquences. Durant trois années, elle a recueilli leurs témoignages qu'elle nous livre ici, sans fard, ni artifice.

Le prologue nous projette immédiatement dans cet apocalypse humain avec le témoignage de cette femme qui parle d'amour à travers son mari, l'un des premiers pompiers sur les lieux, qu'elle a accompagné dans son horrible agonie. Devenu un véritable « réacteur » au point qu'elle a du souder le personnel hospitalier pour s'en approcher, pour le toucher. Comme de très nombreux « liquidateurs », les militaires et réservistes envoyés sur le « front » de Tchernobyl, il est aujourd'hui enterré dans un cercueil de plomb, sous 1,5 mètre de béton ; comme un déchet nucléaire...

Les références à la guerre sont constantes, surtout de la part des plus anciens : les patrouilles des militaires, les expulsions musclées, le secret... Mais on est frappé car les mots de la guerre ne suffisent justement pas pour décrire cet ennemi invisible, « cette chose totalement inconnue, qui rampe et se glisse à l'intérieur de soi ». Il

s'agit pour les suppliciés de Tchernobyl de nommer l'indicible car cela dépasse tout ce qu'ils avaient pu vivre, voir ou même lire.

Les "lucioles qui brillent dans la nuit" font peur

L'incompétence et l'irresponsabilité, la crainte des autorités de provoquer une panique dans la population ou une mutinerie de militaires sacrifiés ont largement contribué à aggraver les conséquences de la catastrophe. Ainsi, les évacuations ont été tardives et les stocks d'iode n'ont pas été distribués pour éviter l'affolement. Tous ont été tenus dans l'ignorance des risques encourus. Mais pouvaient-ils y croire lorsque la foi dans la science et la technologie soviétiques était un des fondements du patriotisme ? Les "liquidateurs" ont tout accepté et même souvent bravé les quelques consignes de sécurité édictées, par discipline, par patriotisme et pour la gloire (et ce n'étaient pas des vains mots) et quelques primes, médailles et diplômes d'honneur ou menaces de sanctions... Ceux, politiques, scientifiques ou « intellectuels » qui se sont risqués à demander des mesures de protection, un peu de transparence

(Tchernobyl a cependant été l'un des facteurs déclenchant de la *glasnost*), ou à émettre des doutes sur la maîtrise de la situation ont été souvent menacés ou sanctionnés...

Et maintenant ? Et après ? Il n'existe aucun suivi des populations civiles et militaires (et donc pas d'évaluation des conséquences de la catastrophe...). Une chose est sûre, les « tchernobiliens », les « lucioles qui brillent la nuit » font peur et sont les victimes d'un désastre humain et psychologique qui n'est manifestement pas prêt de s'estomper. Beaucoup l'ignorent ou souhaiteraient le nier, eux ne peuvent l'oublier : lorsque la maladie, la souffrance et la mort gagnent, lorsqu'enfanter devient un péché et qu'un enfant dit « je ne serai jamais vieux »...

Un livre absolument indispensable, dont on ressort tout à la fois bouleversé, révolté et d'autant plus inquiet qu'un des réacteurs de la centrale de Tchernobyl a redémarré en novembre 1999.

Régis TAISNE

.....
À commander au Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge 69004 Lyon - chèque de 139 F à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

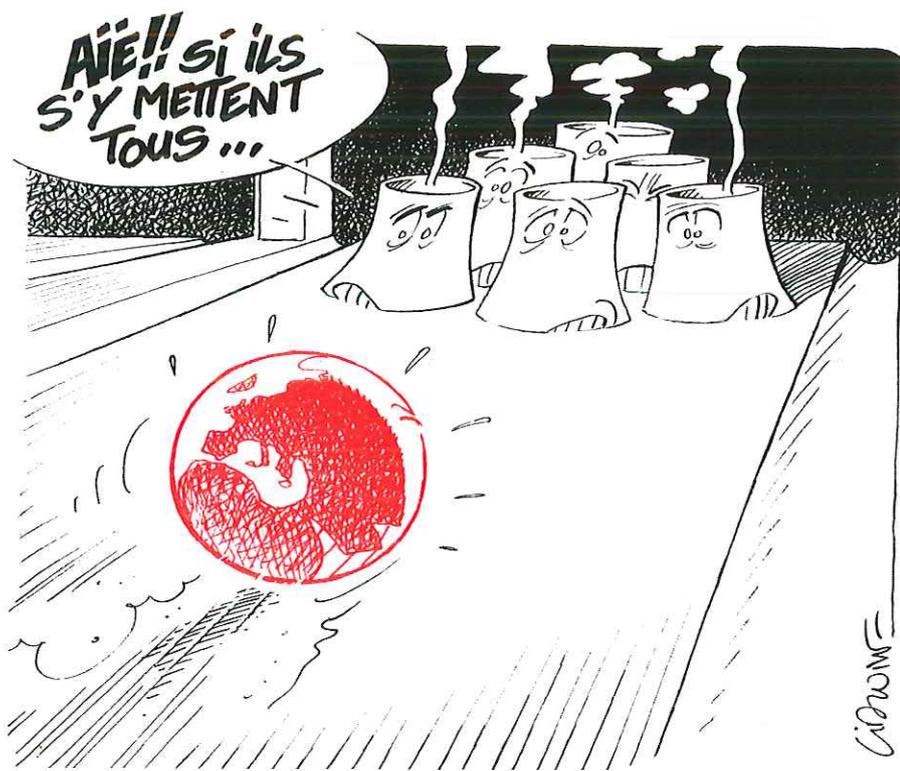
CE N'EST PAS UN JEU !!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVIGNON

LA POURSUITE D'UNE FORTE DYNAMIQUE

La troisième assemblée générale (AG) du Réseau "Sortir du nucléaire" s'est réunie les 22 et 23 janvier 2000, à Avignon. L'occasion de tirer un bilan et de tracer des perspectives.



Le Réseau "Sortir du nucléaire" a tenu sa troisième assemblée générale à Avignon, les 22 et 23 janvier derniers. Ce fut l'occasion de faire collectivement le point après une fin d'année marquée par l'inondation de la centrale du Blayais lors des tempêtes de Noël, le regroupement des équipementiers franco-allemands Framatome et Siemens (tous deux engagés dans le projet de réacteur EPR), les révélations sur l'ampleur des connivences liant Dominique Strauss-Kahn aux directions d'EDF et de la Cogéma, l'annonce que la loi sur la transparence nucléaire avait été « vidée de toute substance » (pour

reprendre un titre de *La Tribune*). Alors qu'au Japon les autorités devaient avouer que l'accident de Tokaimura avait provoqué l'irradiation de 439 personnes (un ouvrier étant mort)...

Décidement, l'actualité du combat antinucléaire ne se dément jamais.

Une participation importante

La participation à l'AG était d'ailleurs nombreuse (près de cent personnes) et l'expansion du réseau se poursuit : il relie entre elles 487 associations et plusieurs structures de coordinations

régionales, départementales ou locales émergent, mais toujours pas en région parisienne, ce qui obère certaines possibilités (1). Le secrétariat lyonnais fonctionne efficacement, les finances sont saines, constituées pour l'essentiel de cotisations et dons individuels réguliers. L'assemblée générale elle-même avait été bien préparée par quelques contributions substantielles et de nombreuses propositions d'initiatives.

Côté bilan, en 1999, un matériel de qualité a été publié (la lettre d'information, la brochure *Par ici la sortie... du nucléaire*). L'initiative contre le chauffage électrique, engagée l'année précédente avec des associations de consommateurs, s'est poursuivie. La campagne contre le lancement d'un nouveau programme nucléaire a connu un succès indéniable : l'objectif ambitieux des cent mille signatures a été dépassé et le lobby nucléocrate a dû annoncer qu'aucune décision concernant l'EPR ne serait prise avant 2003-2004, alors qu'il souhaitait obtenir un engagement formel rapide. Cependant, l'annulation précipitée de la manifestation du 28 novembre a laissé des traces, au point qu'un atelier a discuté des rapports entre le Réseau et les organisations politiques (vu notamment le rôle que les Verts avaient joué aussi bien dans la décision d'organiser la manifestation que dans son annulation). L'AG a voulu tirer des leçons de l'expérience, sans s'enliser pour autant dans la polémique. Une attitude responsable, mais qui a probablement partiellement oblitéré la discussion sur l'organisation d'un nouveau rendez-vous national.

L'assemblée générale a décidé d'échelonner les prochaines échéances. Première étape, une semaine nationale d'initiatives du 24 au 30 avril 2000, pour l'anniversaire de Tchernobyl. À cette occasion, la pétition contre la relance d'un programme nucléaire sera remise aux autorités (d'ici là, la collecte des signatures se poursuit jusqu'au 15 avril 2000). Cette semaine décentralisée doit permettre de renforcer dans chaque région les réseaux de groupes, de mieux apprendre à agir en commun. Deuxième étape, une campagne, notamment en direction collectivités locales, sur les alternatives énergétiques ; elle se conclura au moment des élections municipales. Troisième étape, affirmer l'exigence de la sortie du nucléaire avec, en pers-



**RADIO PASSIF AUJOURD'HUI...
RADIO ACTIF DEMAIN !!!**

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS...

GOUTAL

pective, une mobilisation nationale avant la présidentielle.

Intitulée "Pas de radioactivité dans nos casseroles", une campagne spécifique est aussi engagée, de concert avec la Criei-Rad (un laboratoire indépendant), contre une directive européenne banalisant le recyclage des déchets radioactifs de faible intensité, qui pourraient

ainsi être incorporés dans la fabrication de routes ou ustensiles.

Pour une coopération internationale

L'un des traits marquants de cette troisième assemblée générale a été la présence active d'une délégation allemande. En effet, dans le Nord-Est de la France en particulier, la collaboration des mouvements antinucléaires français et allemands se fait plus régulière, plus étroite que par le passé. Ce fut le cas avec la participation du Réseau au rassemblement des trois frontières (France, Allemagne, Luxembourg) pour le treizième anniversaire de Tchernobyl. C'est encore le cas aujourd'hui, les militants allemands se proposant de nous faire partager leur riche expérience en matière de lutte sur les transports ferroviaires (avec le blocage des trains acheminant les déchets radioactifs, une savoureuse spécialité d'outre-Rhin...).

Il est en effet plus que temps de donner pleinement sa dimension européenne au mouvement antinucléaire français.

Pierre ROUSSET

PROCÈS

Une condamnation minimale du Réseau

Fin mai 1999, EDF engageait une procédure en justice pour diffamation à l'encontre du Réseau concernant la publication d'un article intitulé "Les effets sur la santé des lignes à haute tension" parue dans notre *Lettre d'information*. Le 5 janvier 2000, le procès se déroula devant le tribunal de grande instance de Paris, dans une salle pleine de militants du Réseau et deux représentants du service juridique d'EDF. Le public a salué la qualité de la plaidoirie des avocats du Réseau et des auteurs de l'article qui n'ont pas manqué de répondre avec force et précision aux attaques de l'avocat d'EDF, travaillant par ailleurs pour un grand cabinet spécialiste des affaires de diffamation de la presse à scandale. Malgré l'excellente préparation de notre défense, la partie semblait cependant difficilement gagnable sur l'aspect strictement diffamatoire. Le jugement a finalement été rendu le 9 février 2000. Nous avons été condamnés à 1 F de dommages et intérêts et à 10 000 F au titre de l'article 700 du code de procédure civile (pour participer aux frais de procédure et d'avocat engagés par la partie adverse). Rappelons qu'EDF avait demandé 30 000 F au titre de cet article 700 et la publication d'une condamnation judiciaire dans trois journaux (pour un montant global de 60 000 F). Si EDF avait été suivi par le tribunal, nous aurions donc dû être condamnés à payer 90 000 F au total. Le tribunal a donc rendu une condamnation minimale qui a certainement dû apparaître comme décevante par EDF. Certains n'auraient pas été mécontents de la disparition d'un contre-pouvoir antinucléaire, qui connaît un développement sans précédent. Le Conseil d'administration du Réseau a décidé de ne pas faire appel de la décision du tribunal. Le Réseau tient à remercier tous les nombreux individus ou groupes qui lui ont transmis leur soutien (moral ou financier). Un merci tout particulier au WWF (Fonds mondial pour la nature) de Genève pour un soutien financier important et à Paul Lannoye (président du groupe des Verts et apparentés au Parlement européen) pour sa contribution écrite. La mobilisation autour de ce procès aura été l'occasion pour des habitants de Paris et de la région parisienne de créer un groupe local "Sortir du nucléaire" qui manquait cruellement. Si vous souhaitez les aider, n'hésitez pas à prendre contact avec José Oria qui coordonne ce groupe (52 bis, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris - tél. : 01 43 57 20 83).



1) Un groupe local "Sortir du nucléaire" a commencé à se constituer sur Paris après l'AG. Contact : José ORIA, tel : 01 43 57 20 83.

Pour recevoir le compte rendu complet de l'assemblée générale, merci d'envoyer 5 timbres à 3 F en indiquant votre adresse à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge - 69004 Lyon

132 135 SIGNATURES CONTRE UN NOUVEAU PROGRAMME NUCLÉAIRE FRANÇAIS

OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ !

Région
parisienne :

75 = 3384

78 = 1127

91 = 1115

92 = 1240

93 = 1144

94 = 1413

95 = 777

Dom-Tom = 132

Allemagne = 21633

Angleterre = 163

Autriche = 1296

Belgique = 1130

Espagne = 131

Italie = 732

Luxembourg = 186

Pays-Bas = 75

Portugal = 7

Suisse = 627

Autre pays

d'Europe = 125

Afrique = 37

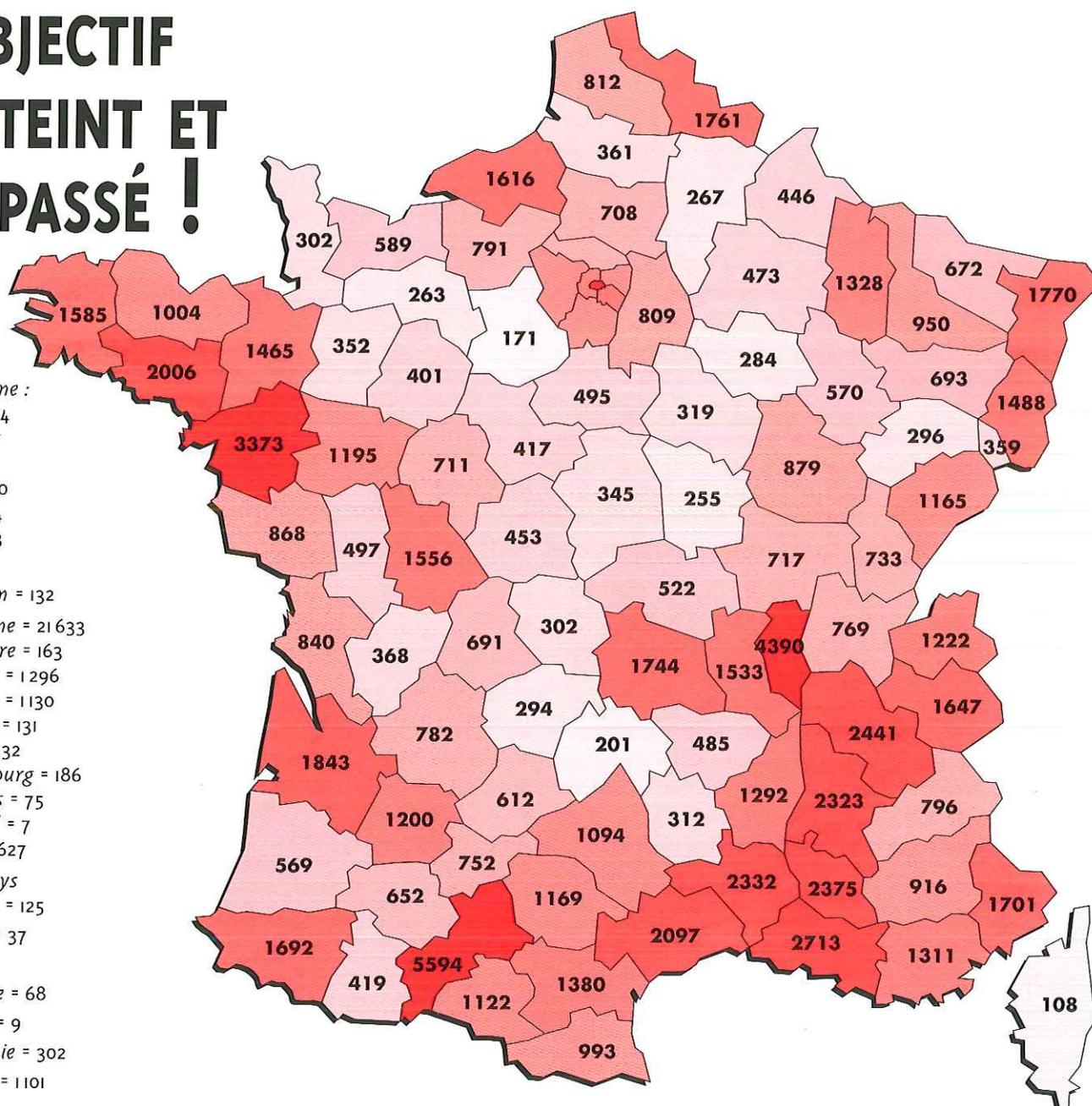
Asie = 13

Amérique = 68

Océanie = 9

Biélorussie = 302

Internet = 1101



Bravo et merci aux 132 135 signataires de la pétition contre le projet de réacteur nucléaire franco-allemand EPR, porte ouverte à un nouveau programme nucléaire français. Ce nombre conséquent de signatures, sur un sujet qui n'est pourtant pas facile pour le grand public, apparaît comme un véritable espoir pour que nous arrivions à peser sur notre objectif premier qui est une décision de sortie du nucléaire la plus rapide possible.

Symboliquement, le 100 000^{ème} signataire n'est autre qu'Albert Jacquard (célèbre biologiste-généticien) ! Merci également à Philippe Val (rédacteur en

chef de *Charlie-Hebdo*), Claude Piéplu (acteur) ou Kent (chanteur) qui nous ont témoigné de leur confiance pendant cette campagne.

Le mardi 25 avril 2000, à l'occasion de l'anniversaire de Tchernobyl et de la première semaine nationale d'initiatives "Sortir du nucléaire", les signatures seront remises à Matignon (1) avec tous les partenaires de cette campagne. Cette remise de signatures marquera la fin de cette campagne de pétition. Nous ferons un point définitif dans la prochaine *Lettre d'information*.

Ne nous leurrions pas : l'annonce d'une décision de report d'une décision poli-

tique sur ce dossier pour 2003-2004 ne constitue qu'un simple sursis. La société allemande Siemens et la société française Framatome, déjà partenaires de longue date du projet EPR, ont rapproché leurs activités en décembre 1999. Elles constituent ainsi un des deux géants mondiaux du nucléaire. Malgré la fin de cette pétition, le Réseau restera extrêmement vigilant et continuera à faire pression pour obtenir l'abandon DÉFINITIF d'un tel projet.

•••••

1) Si vous êtes disponibles ce jour-là, n'hésitez pas à venir nous aider. Renseignements : 01 43 57 20 83.

“Par ici la sortie...”

Un sacré succès !

La brochure couleur de 44 pages *Par ici la sortie... du nucléaire*, présentant les différentes options pour sortir du nucléaire, avait été imprimée à 12 000 exemplaires en décembre 1999. Elle a été fort bien accueillie et a été épuisée au bout de deux mois. Une nouvelle mouture améliorée est en cours d'impression cette fois-ci à 10 000 exemplaires pour faire face à une demande importante. Profitant de ce retraitage, nous allons envoyer cette belle brochure à l'ensemble des députés en leur demandant de faire une proposition de loi pour une décision immédiate de sortie du nucléaire et pour la mise en œuvre de mesures indispensables pour cette sortie. Il faut savoir que soixante députés (sur 577) suffisent pour faire une proposition de loi. Nous ne manquerons pas de vous faire part de leurs réponses. Au niveau individuel, agissez en diffusant cette brochure dans votre entourage. Prix spécial pour un minimum de dix brochures (150 F, les 10 exemplaires, port compris au lieu de 30 F l'unité, port compris). À commander au Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge 69004 Lyon – Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".



Prochaine brochure

Livre blanc : Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables

L'assemblée générale à Avignon a adopté l'idée de la publication d'une brochure (Livre blanc) reprenant des exemples concrets et positifs déjà mis en œuvre à travers la France en faveur de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables au niveau des collectivités locales.

Le but de cette brochure sera de créer un outil pratique pour informer le public et surtout inciter les élus ou des représentants divers au niveau des communes, départements, régions, non encore sensibilisés, à s'inspirer de ces exemples, en mettant en œuvre, localement, des politiques en faveur de la maîtrise de l'énergie et des renou-

velables. Si elle est prête d'ici l'automne 2000, cette brochure pourra servir de support à la prochaine campagne du Réseau qui aura pour thème "Électricité : pour des municipalités économes".

Pour mettre en œuvre cette brochure, un week-end de travail est prévu les 27 et 28 mai 2000 dans l'Aude. Toute personne intéressée pour renforcer le groupe de travail déjà constitué ou pour participer au week-end préparatoire fin mai peut prendre contact directement avec Monique Guittenit (Chabrières, 47360 Lusignan Petit – tél. : 05 53 95 02 92 – mail : Guittenit@aol.com).

Si vous avez des informations précises et référencées concernant le thème de cette brochure ou d'autres contributions écrites (par exemple pour un titre suffisamment attrayant pour la brochure, d'une proposition de sommaire détaillé...), écrivez à : Jean-François Jaffeux, Saint-Genès-l'Enfant – 63200 Riom – tél. : 04 73 38 31 76.

Investissez dans notre local !

Au vu du développement important de nos activités, un sérieux manque d'espace se fait sentir dans notre secrétariat à Lyon (deux salariés et peut être bientôt trois, de nombreux bénévoles, beaucoup de matériels...). Pour remédier à cette situation, une seule solution : s'agrandir ! Pour apporter notre contribution (avec les autres associations réunies au 9, rue Dumenge) à l'achat d'un local jouxtant le nôtre, nous recherchons une quarantaine de militants qui s'engagent à prendre une part de 2 500 F dans la SCI (Société civile immobilière) qui gère nos locaux.

Il ne s'agit pas d'un don, mais d'un placement : vous devenez copropriétaire (avec une attestation à l'appui). Vous pourrez donc revendre votre part, le cas échéant. Ce placement peut être fait de trois façons différentes :

- soit en prenant 2 500 F (ou un multiple de cette somme) d'un coup.
- soit en nous envoyant 5 chèques de 500 F avec un chèque encaissable rapidement et les quatre suivants selon un échéancier que vous pourrez nous préciser (par exemple, tous les 3 mois).

Dans tous les cas, le ou les chèque(s) sont à libeller à l'ordre de "Un toit pour l'écologie". Adresse : "Un toit pour l'écologie" (pour le Réseau) – À l'attention de Jacques Caclin – 9, rue Dumenge 69004 Lyon – Renseignements : 04 78 28 34 52 (tél.-fax).

Inondation de la centrale du Blayais

ON N'EST PAS PASSÉ LOIN DE LA CATASTROPHE !

Les 27 au 28 décembre 1999, les tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire du Blayais à 50 kilomètres de Bordeaux se sont retrouvées dans un état pour le moins inquiétant. Elles sont à présent arrêtées pour plusieurs mois. Tout s'est (relativement) bien terminé, mais malgré les communiqués apaisants, EDF n'était pas loin de perdre sa centrale nucléaire.

Une tempête : deux incidents

Le 27 décembre 1999, sur les quatre réacteurs nucléaires que compte la centrale du Blayais, un était à l'arrêt pour refaire une réparation jugée non conforme par l'Autorité de sûreté (le 3) et les trois autres en fonctionnement (les 1, 2 et 4).

À 19 heures 30, les lignes à haute et à basse tension qui apportent l'électricité à la centrale et lui permettent aussi d'évacuer sa production ne fonctionnent plus : arrêt du réseau de 225 kV pour les quatre réacteurs et, plus embêtant, arrêt du réseau de 400 kV pour les réacteurs 2 et 4, entraînant leur arrêt automatique, avec démarrage des moteurs diesel de secours. Il est heureux qu'en prévision du passage à l'an 2000, les réservoirs des moteurs aient été exceptionnellement remplis à ras bord. Vers 22 heures 30, le réseau de 400 kV fonctionnait à nouveau.

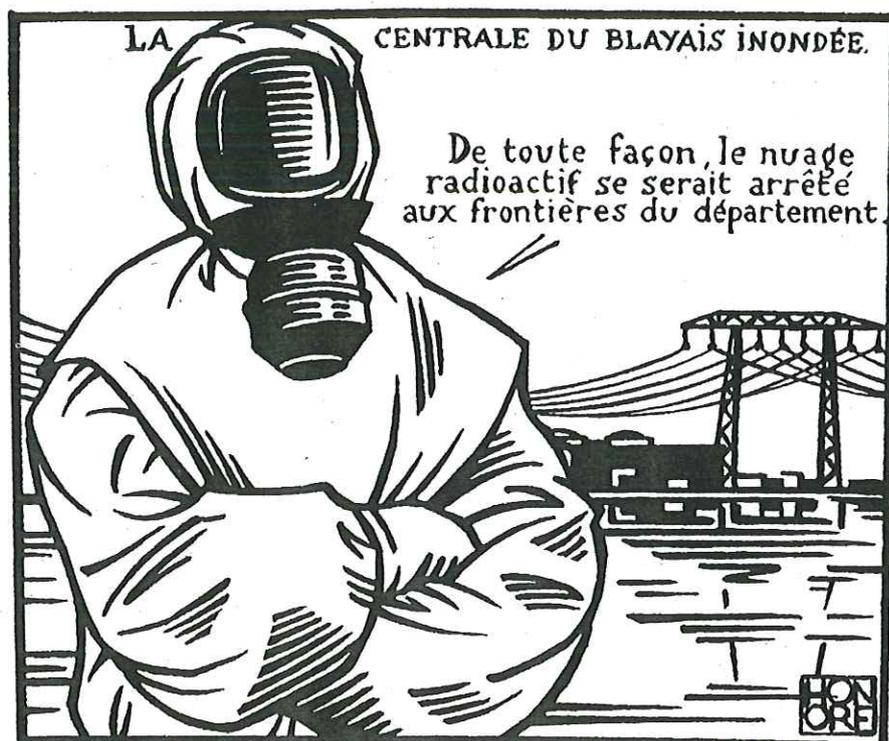
Dans le même temps, l'inondation commence : des paquets d'eau submergent la digue, en emportant la partie supérieure, et l'eau finit par pénétrer dans les galeries techniques des tranches 1 et 2. On estime qu'environ 100 000 m³ d'eau (une trentaine de piscines olympiques) ont ainsi envahi les locaux et noyé une bonne partie des pompes assurant le refroidissement (voir encadré page suivante).

À 23 heures et 0 heure 30, les tranches 1 et 2 s'arrêtent à nouveau par suite de manque de refroidissement sur le circuit SEC (prises d'eau bouchées par les branches, troncs, etc., de la Gironde en crue).

À 2 heures 50, le 28 décembre, le plan d'urgence interne de niveau 1 (PUI) est déclenché, avec passage au niveau 2 à 9 heures. À 3 heures, les équipes de crise se mettent en place, relayées par la cellule nationale d'EDF.

Matinée critique pour le réacteur 1

Le 28 décembre au petit matin, la situation était la suivante : le réacteur est arrêté depuis 23 heures, mais la puissance restante dégagée par le cœur (25 MW) nécessite un refroidissement annexe. Celui-ci est assuré via les générateurs de vapeurs par le circuit



ASG en bon état (*voir encadré ci-dessous pour la description des différents circuits*). Le circuit d'eau brute secours (SEC) est à moitié hors service (moteurs de pompes noyés), mais permet de refroidir les pompes primaires et les joints risquant de se déformer sous l'action de la chaleur.

Le circuit de refroidissement normal ne peut démarrer, la température du circuit primaire est encore trop haute.

Les deux systèmes de refroidissement de sécurité — l'injection de sécurité du réacteur (RIS) et le système d'aspersion de sécurité de l'enceinte (EAS) — sont hors circuit, les pompes étant noyées sous plus d'un mètre d'eau.

Il s'agit donc de refroidir et de faire baisser la pression dans le circuit primaire, jusqu'à ce que le circuit de refroidissement à l'arrêt puisse prendre en charge la suite, et ceci sans heurts (un choc thermique peut induire une fissure, ou pire) et surtout sans filet. C'est un peu comme arrêter une

voiture un peu déglinguée, dont le frein à main est fichu, la boîte bloquée, et n'ayant plus que la moitié des freins. Et sans ceintures de sécurité.

Mais ça marche, et vers 11 heures du matin, la situation redevient stable. Sans qu'il y ait eu de dégradation des barrières ultimes, avec un rejet radioactif estimé à celui autorisé pour une journée de fonctionnement.

On a eu chaud, quand même !

Il y avait deux dangers majeurs :

- La partie restante du circuit SEC pouvait défaillir (bouchage, surcharge...). Dans ce cas, un circuit de contrôle de l'eau primaire pouvait encore servir à injecter de l'eau de secours. Mais si les pompes de ce circuit étaient endommagées ou hors circuit, on arrivait inéluctablement à une fusion partielle du cœur du réacteur, et des brèches dans les joints du circuit primaire. L'injection

de sécurité du réacteur (RIS) et le système d'aspersion de sécurité de l'enceinte (EAS) étant hors service, c'est un risque d'accident majeur comme à Three Mile Island aux États-Unis en 1979.

- Défaillance du circuit ASG des générateurs de vapeur : dans ce cas, en ouvrant les soupapes de sécurité, on se donnait un délai d'une dizaine d'heures avant fusion. Au prix d'un dégagement de vapeur radioactif. Contrôlé peut-être, mais quand même !

Petites choses en passant

La centrale est édiflée sur une plateforme, dans la zone basse et marécageuse qui borde l'estuaire de la Gironde, à 4-5 mètres au dessus du niveau de la mer. Une digue de terre et de cailloux entoure le bâtiment pour le protéger d'une éventuelle crue. Depuis plus de deux ans, EDF était censée remonter sa hauteur d'une cinquantaine de centimètres. En novembre 1999, EDF était même sommée de s'expliquer sur le retard de ces travaux. De toute façon, aujourd'hui, les ingénieurs d'EDF affirment que ce demi-mètre supplémentaire n'aurait pas suffi à contenir les eaux de la Gironde en furie. Le site choisi était trop bas pour être à l'abri des inondations exceptionnelles comme le sont probablement huit des quinze centrales françaises.

La route d'accès ayant été inondée, la centrale est restée isolée de tous les moyens de secours extérieurs pendant quatre à sept heures (suivant les différentes sources).

À 22 heures, le 27 décembre, un poste d'observation a alerté le Blayais du niveau montant de la Gironde. Mais, l'alarme n'a été transmise qu'au poste de conduite de la tranche 4, ce qui a normalement entraîné un fonctionnement d'alerte pour ce réacteur. Rien de tel pour les réacteurs 1, 2, ni 3. Incohérence supplémentaire, le fonctionnement en état d'alerte doit entraîner automatiquement l'application du Plan d'urgence de niveau 2. En théorie du moins, parce qu'au Blayais, les documents à disposition des opérateurs ne contiennent rien de cela. Une

Circuits de refroidissement : du nécessaire à l'indispensable

Un réacteur nucléaire en fonctionnement évacue la chaleur produite par les circuits primaires (254 8C) et secondaires (les générateurs de vapeur permettent l'échange entre les deux circuits). Mais il faut aussi refroidir les éléments qui permettent la circulation de l'eau chauffée (pompes, joints...). C'est le rôle du SEC (circuit d'eau brute secours) qui prend sa source directement dans le fleuve.

Lorsque le réacteur est à l'arrêt, les réactions nucléaires résiduelles continuent et la chaleur produite est évacuée par le circuit de refroidissement à l'arrêt (RRA). Ce circuit n'intervient que lorsque la température du circuit primaire est descendue à moins de 177 8C. Avant cela, on peut forcer le refroidissement à travers les générateurs de vapeur par les 625 m3 d'eau froide stockées dans le circuit ASG (alimentation de secours des générateurs de vapeur).

Enfin, en cas d'accident (fuite majeure dans le circuit primaire) le circuit RIS (injection de sécurité) permet d'envoyer de l'eau borée dans le circuit primaire pour compenser la perte. Et en cas de dégagement de vapeur ou si le reste ne suffit pas, il reste le circuit d'aspersion dans l'enceinte (EAS) qui doit plus ou moins inonder l'enceinte du bâtiment réacteur et piéger la radioactivité dégagée (ou une partie du moins).

On le voit, l'essentiel est de refroidir, refroidir, refroidir. Autrement, on court le risque d'une fusion partielle du réacteur, et même si les barrières ultimes (gainés du combustible, réacteur proprement dit, bâtiment réacteur) tiennent bon et qu'il n'y ait pas de dégagement de produits radioactifs à l'extérieur, le réacteur peut être considéré comme irréparable. Mauvais pour l'image...

enquête est en cours par l'autorité de sûreté.

Et comment considérer le fait que la Commission locale d'information (CLI) n'ait pas été avertie à temps ?

Il faut reconnaître à la décharge d'EDF que la conduite des opérations a été efficace, même avec l'aide du ciel. Un point majeur qui n'a jamais été évoqué nulle part : la situation psychique des personnels qui ont assisté la plupart du temps impuissants à la dégradation de leurs installations. Il y a eu également celle des personnels de relève qui n'ont

pu atteindre leur lieu de travail que cinq heures après l'horaire prévu, tout en sachant qu'ils devraient affronter une situation très difficile.

Aujourd'hui, EDF peut s'enorgueillir du fait que finalement le système a résisté à la tempête, il n'empêche que, le 28 décembre, nos nucléocrates n'en menaient pas large. Ceci nous conforte dans notre demande de non redémarrage des réacteurs du Blayais.

Jean-Marie BROM, GSIEN
et **Marc SAINT-AROMAN**,
administrateur du Réseau

CONTACT

**GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) 2, rue François-Villon
91400 Orsay**

Plus généralement, constatant que tous les réacteurs mettent en danger de contaminations graves de vastes territoires, le Réseau "Sortir du nucléaire" demande une mise à l'arrêt la plus rapide possible de tout notre parc nucléaire. Pages spéciales sur le Blayais sur www.sortirdunucleaire.org

ACCIDENT

UNE VOITURE SANS FREINS, SANS AIRBAG OU SANS CALE !

Des auditions se sont tenues au Sénat le 3 février 2000 pour mesurer le risque réellement encouru à la centrale du Blayais. En voici, quelques extraits "croustillants" qui sont extraits d'un enregistrement vidéo de ces auditions, transmis anonymement au Réseau.

Claude Birraux, député UDF, compara l'incident à « une voiture qui avait perdu ses freins ». « Je dirais plutôt qu'elle avait perdu un airbag » répliqua le directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), Michel Livolant. « Et moi, une cale » relativisa François Roussely, PDG d'EDF en rajoutant : « S'il y a une chance sur 100 000 pour qu'un Boeing 747 tombe sur le Sénat, faut-il soit supprimer le Sénat, soit supprimer les 747 ? »

François Roussely indique encore que les informations d'EDF n'étaient pas destinées à inquiéter « mais à informer, pas à rassurer mais à informer ». Claude-André Lacoste de l'Autorité de sûreté lui fera remarquer plus tard

qu'EDF a pêché par excès de modération. Il cite à titre d'exemple, un communiqué indiquant que les quatre réacteurs étaient « en arrêt sûr ». « Il me paraissait difficile, au moment où le communiqué a été publié, de dire que c'était sûr » insista M. Lacoste.

Suite au rappel de l'autorisation de ce que pouvait rejeter la centrale annuellement, 110 billions de becquerels (110 suivi de douze zéro) pour le tritium, le rapporteur Claude Birraux fait remarquer que « l'on avait rejeté moins de 150 Bq lors de l'incident ». Il s'agit en fait de 150 Bq/l, comme il y a eu 100 millions de litres cela donne un rejet estimé à 15 Gigabecquerels. Le représentant de l'autorité corrigera en faisant remarquer que cela correspond aux rejets autorisés pour une journée.

La curiosité des élus présents lors de ces auditions ne leur a pas fait se demander d'où sortait cette radioactivité, l'eau n'ayant pas pénétré dans le bâtiment réacteur. Une audition sans représentants associatifs permet ce genre de lacune ! En fait, c'est une cuve (bâche) de récupération de fuites

sous la piscine de combustible qui a été vidangée par la Gironde. Elle contenait des radioéléments comme le tritium, le cobalt 58, cobalt 60... Ceci n'a pas été évoqué lors du débat !

La probabilité de fusion du réacteur 1 du Blayais a fait l'objet de divers commentaires : elle aurait été de 5 chances sur 100 000 au moment de l'incident. Plus sérieusement, Jean-Christophe Niel, chef du département d'évaluation de la sûreté de l'IPSN, déclarait quelques jours après l'incident : « Les équipes de l'IPSN ont dû, alors qu'elles combattaient contre les inondations et pour le maintien en état du refroidissement du réacteur, s'interroger sur ce qui arriverait si le circuit d'alimentation auxiliaire de secours des générateurs de vapeur (ASG), s'il connaissait à son tour des défaillances ou des difficultés. Dans ce cas, il faut bien envisager le pire : un non-refroidissement du cœur qui, à terme, pourrait conduire à sa détérioration et même à sa fusion partielle ou totale. » Ces éléments n'ont pourtant pas été portés au débat lors des auditions.

MANIFESTATION POUR LA FERMETURE DÉFINITIVE DE LA CENTRALE DU BLAYAIS

NON À "TCHERNOBLAYE", SORTONS DU NUCLÉAIRE !

DIMANCHE 23 AVRIL 2000 14 HEURES À BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (À 5 KM AU NORD DE BLAYE)

- Considérant que la population est l'otage du nucléaire
- Considérant que l'accident majeur à la centrale de Blaye a été évité de peu : inondation des pompes de refroidissement du réacteur lors de la tempête du 27 décembre 1999
- Considérant que l'accident majeur rayerait au minimum une région entière de notre pays : évacuation à Tchernobyl jusqu'à 180 kilomètres du site ; P Tanguy, directeur de la sûreté nucléaire, déclarait en 1989 dans un rapport : « *Le risque d'un accident majeur en France est de l'ordre de quelques pour cent dans les dix ans à venir.* »
- Considérant que plus de 18 réacteurs sur 60 fonctionnent hors réglementation de sécurité en cours : Blayais, Fessenhiem, Belleville, risques d'inondation, enceinte de confinement défectueuse (porosité)
- Considérant que nous devons gérer des milliers de tonnes de déchets radioactifs déjà accumulés et ce pendant des siècles
- Considérant que le démantèlement de chaque réacteur durera entre 50 et 100 ans : problèmes techniques, irradiation des travailleurs
- Considérant que le nucléaire stérilise financièrement tout autre axe de production électrique
- Considérant que la transparence annoncée mais jamais réalisée ne résoudra en aucun cas les problèmes du nucléaire
- Considérant que les autres pays européens ont tourné le dos au nucléaire : Allemagne, Suède, Italie, Suisse, Espagne, Autriche
- Considérant que des plans de sortie du nucléaire concrets et rapides existent pour notre pays (voir brochure "Par ici la sortie"... du Réseau)

Forts du principe de précaution, nous, citoyens, exigeons la fermeture de la centrale du Blayais, premier pas vers une sortie rapide du nucléaire

Les trois temps forts de cette journée

à partir de 10 heures : accueil, table ronde et pique-nique.

14 heures : début de la marche festive sur la centrale.

16 heures : prises de parole et charivari fêtant la fermeture de la centrale.

Cette journée est organisée par :

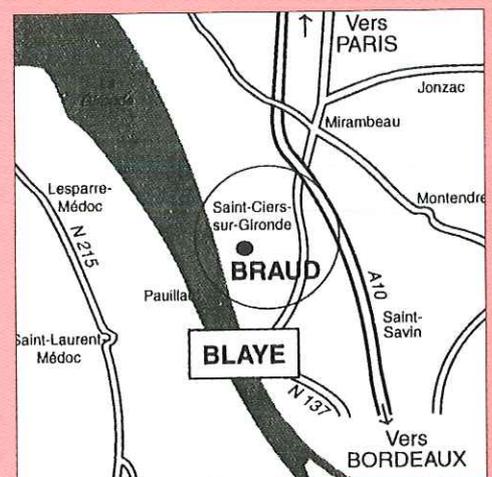
Le Collectif girondin pour la sortie du nucléaire
(Contact : 05-56-47-58-77 ou 05 56 92 19 95)

La Coordination régionale Stop Golfech
(Contacts : 05 53 95 82 31 ou 05 53 95 02 92 ou 05 53 98 49 38)

Le Collectif antinucléaire toulousain
(Contact : 05 61 73 54 85)

Site internet de Tchernoblave : <http://altern.org/asso/tchernoblave>

Souscription (en particulier pour organiser des bus vers le Blayais) : chèques à l'ordre de "Tchernoblave", à envoyer au cinéma Utopia, "manif Tchernoblave", 5 place Camille-Jullian 33000 Bordeaux.



Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :
www.sortirdunucleaire.org
e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 9 • avril 2000 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret
Merci à Lidwine, Honoré, Goutal.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP : 75 626 • ISSN 1276-342 X • Tirage : 12 000 exemplaires

Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore